



Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées (04/04/17, Mane)

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public : 3	DUCLOS Jean-Yves DOUGNAC Jean-Claude NOMDEDEU Raymond
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 5	LE ROUX DE BRETAGNE Loïc AUBERDIAC Michel SARRAQUINE Denis MARTIN Robert PANATIER Danièle
Membres titulaires du collège privé : 10	ADER Francis SCHIAVON Françoise MONSARRAT Michel MURAT Hervé MARTIN Rémy NEUMAN Jean-Pierre SORIN Emmanuel GOIRAND Georges GODICHAUD Patrick SAUNIER-BORRELL Philippe
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 1	CAMPET Alain
Membres suppléants du collège privé sans voix délibérative : 3	SALLES Yves LYET Jérôme LASSERE Gisèle

Double-quorum atteint

22 membres présents dont 19 votants sur 30 : dont 8 membres du collège public (sur 12) et 11 membres du collège privé (sur 18). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Liste des personnes excusées

Membres du collège public	DAMIENS Gérald BOUBEE Alain MARTIN Denis FABE Jean-Paul CASTEL Alain SEGARD Brigitte LOUBEYRE Guy
Membre du collège privé	DUCASSE Jean-Louis DAVID Bruno GRESS Occitanie



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Compte-rendu

Monsieur le Président du PETR Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants. Il constate que le double-quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

Il rappelle que la réunion se tient avec l'ancienne composition du collège public et indique que la nouvelle composition du nouveau collège public sera effective pour le prochain Comité.

Il sera proposé au Comité syndical de conserver une représentation du PETR et des communautés de communes par des représentants délégués au Pays. Le collège public resterait ainsi composé de 12 membres titulaires (et 12 membres suppléants) selon la proposition suivante :

- Représentation du PETR par son Président Monsieur Jean-Yves Duclos en tant que titulaire et par Monsieur Loïc Le Roux De Bretagne en tant que suppléant.
- Représentation des 3 communautés de communes par des délégués au Pays selon la répartition suivante, tenant compte des périmètres des anciennes communautés de communes :
 - o 5 titulaires (et 5 suppléants) pour la Communauté de communes Cœur et Coteaux de Comminges
 - o 3 titulaires (et 3 suppléants) pour la Communauté de communes Cagire Garonne Salat
 - o 3 titulaires (et 3 suppléants) pour la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

Concernant le collège privé : les représentants de la CCI 31 et de la CRESS Occitanie seront bientôt désignés.

Il est proposé une nouvelle représentation des offices du tourisme afin de tenir compte de la nouvelle organisation territoriale : proposition d'une représentation commune via le réseau « Terres de Comminges » qui regroupe l'ensemble des offices du tourisme.

Cette proposition est acceptée, le collège privé sera ramené à 16 membres titulaires (et 16 membres suppléants).

Au total, le nombre de membres du Comité passerait de 30 à 28. Le double-quorum sera atteint avec la présence de 14 personnes minimum dont 8 du collège privé.

L'élection du Président du GAL sera à l'ordre du jour du prochain Comité.

Rappel de l'ordre du jour

- Point sur la mise en œuvre du programme
- Point sur 2 projets déjà présentés
 - o Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique, Association du festival du film de Luchon Comminges Pyrénées
 - o Plan d'actions tourisme du Pays Comminges Pyrénées
- Présentation de 3 projets (analyse préalable)
 - o Réhabilitation d'un ancien établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en maison de santé pluri-professionnelle, Commune de Montréjeau
 - o Opérations de modernisation des pôles commerciaux et artisanaux (OMPCA), Communauté de communes Cagire Garonne Salat et Pyrénées Haut-Garonnaises
 - o « Charles Baudelaire, les Chromatismes du Bien, au-delà des maux mots », Association « Rencontres lyriques de Luchon »



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

1/ Point sur la mise en œuvre du programme

Point sur la mise en œuvre du programme et sur la réunion Région/ASP/GALs du 7 mars 2017 :

Déploiement de l'outil informatique *OSIRIS* permettant l'engagement et le paiement du FEADER

- Opérations financées dans les fiches-actions du GAL (mesure 19.2) : ouverture prévue en mars 2017
- Opération de coopération ↔ fiche-action 10 (mesure 19.3) : ouverture prévue juillet 2017
- Animation/gestion du programme ↔ fiche-action 11 (mesure 19.4) : ouvert depuis le 27/01/17

Formation des DDT à l'utilisation d'OSIRIS en cours (dossiers 19.4 prioritaires). Les GAL n'auront a priori pas d'accès à la plateforme et ne recevront donc pas de formation.

Déploiement des autres outils (juridiques)

- Modèle de convention juridique 19.2 et 19.4 en cours (permettant l'engagement du FEADER après sélection du projet par le GAL en Comité)
- Version 3 des formulaires de demande d'aide en cours
- Formulaire de demande de paiement en attente

Point sur la consommation de l'enveloppe LEADER :

Projets	Aide FEADER	Part de l'enveloppe LEADER	Objectif 2017
Animation/gestion LEADER	34 900 €	2 %	15 % (soit 390 000 €)
Multiservices Mazères/Salat	18 890,76€		
TOTAL	53 790,76 €		

Parmi les **12 projets** présentés au Comité du GAL :

7 dossiers en attente de pièces complémentaires au Pays	
<ul style="list-style-type: none"> - Tiers-lieu Maison de l'avenir (animation), porté par l'association Maison de l'Avenir Comminges Pyrénées - Commerce multiservices, porté par la commune d'Arbas - Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique, porté par l'Association du festival du film de Luchon Comminges Pyrénées - Création de l'Ecomusée Cagire-Pyrénées, porté par l'association de préfiguration de l'écomusée Cagire Pyrénées - Projet de commande artistique pour le Musée-forum de l'Aurignacien, porté par le SM Musée-forum de l'Aurignacien - Rénovation et construction d'un ensemble immobilier, porté par la MFR de Mane - Plan d'actions tourisme, porté par le Pays Comminges Pyrénées 	
5 dossiers transmis pour instruction auprès de la DDT	
Dont 2 qui ont été instruits et sélectionnés en Comité du 21/02/17	<ul style="list-style-type: none"> - Réouverture d'un commerce multiservices de proximité, porté par la commune de Mazères-sur-Salat - Animation/gestion du programme LEADER pour la période 2015-2016
Dont 1 instruit , qui pourra être programmé lors du prochain Comité	<ul style="list-style-type: none"> - Résidences HIC, porté par le Centre National des Arts de la Rue Les Pronomades
Dont 2 en cours d'instruction (en attente de l'engagement des cofinanceurs)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de valorisation/animation du château médiéval d'Izaut-de-l'Hôtel, porté par la commune - Valorisation des sentiers du Boulonnais, porté par la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Europe investit dans les zones rurales

2/ Point sur les dossiers préalablement présentés

- **Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique** (association du festival du film de Luchon Comminges Pyrénées)

Mise à jour du plan de financement, revu à la baisse afin de tenir compte des engagements annuels des cofinanceurs (Etat et ville de Bagnères-de-Luchon), du plafond d'aide Leader, et suppression de l'action « Cinéma sans image ».

Echanges avec le Comité :

- Budget effectivement revu à la baisse permettant de tenir compte des conditions financières de mobilisation du LEADER, néanmoins la répartition des postes de dépense reste sensiblement équivalente
- Hormis les actions nouvelles (résidences d'artistes-scénaristes et actions de médiation en faveur des personnes âgées), le projet s'inscrit plutôt dans une démarche touristique / attractivité et promotion du territoire que dans une démarche culturelle

Il est convenu que l'association vienne présenter à nouveau le projet au prochain Comité du GAL afin de faire un point sur l'évolution en matière de budget et d'actions envisagées.

- **Plan d'actions tourisme du Pays Comminges Pyrénées** (Pays Comminges Pyrénées)

Rappel du contexte : projet présenté en Comité le 21/02/17. Il était ressorti la nécessité d'explicitier le travail mené avec les acteurs locaux du tourisme, OTSI et partenaires, en vue d'assurer la complémentarité des actions menées (notamment en termes d'outils) et l'adéquation en termes de calendrier de mise en œuvre avec la saison touristique 2017.

Afin de rendre compte au Comité du GAL du travail mené, il est présenté une synthèse du groupe de travail tourisme :

- Changement de stratégie concernant la photothèque et la carte touristique (plus de risque de doublon avec la carte du CDT mais réelle complémentarité) => action combinée pour réaliser un autre outil de promotion de type guide promotionnel du Comminges type « carnet de voyage »
- Entrée « thématique » (sensation forte, bien-être, à travers le temps, gastronomie...) avec une mise en valeur du territoire au travers d'activités, animations, moments insolites, rencontres...
- Outil centré sur le territoire mais affranchi des limites administratives (mention des points d'intérêts limitrophes)
- Mobilisation d'un prestataire extérieure pour un regard neuf / original / créatif
- Calendrier : prochaine échéance de travail le 25/04/2017. Finalisation et parution du guide certainement pour 2018 (l'objectif étant une mise en œuvre opérationnelle le plus tôt possible).

3/ Présentation, échanges et analyse des projets sollicitant une subvention du programme LEADER

3 projets sont présentés :

- **Réhabilitation d'un ancien établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en maison de santé pluri-professionnelle**, Commune de Montréjeau
- **Opérations de modernisation des pôles commerciaux et artisanaux (OMPCA)**, Communauté de communes Cagire Garonne Salat et Pyrénées Haut-Garonnaises
- **« Charles Baudelaire, les Chromatismes du Bien, au-delà des maux mots »**, Association « Rencontres Lyriques de Luchon »

Les porteurs de projets ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées par porteur de projet pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
L'Europe investit dans les zones rurales

Nom projet : Réhabilitation d'un ancien établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en maison de santé pluri-professionnelle
Porteur de projet : Commune de Montréjeau
Fiche-action n°6 : Adapter l'offre de soins aux besoins actuels et futurs
FEADER sollicité : 100 000 € (soit 9% du montant total du projet)

Présentation du projet par Eric Miquel, maire de Montréjeau, Grégoire Amiel chargée de mission à la mairie de Montréjeau, Philippe Brillaud adjoint à la mairie de Montréjeau et Madame Françoise Sorraing, pharmacienne à Montréjeau et secrétaire de l'association des professionnels de santé.

Échanges avec le porteur de projet

Eric Miquel, Grégoire Amiel, Philippe Brillaud et Mme Madame Françoise Sorraing quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER	Démarche collective, professionnels de santé impliqués. Démarche également innovante (méthodologie de travail, recrutement prévu d'un coordonnateur de la maison de santé, activité de télémédecine).	
Stratégie locale	Projet tout à fait cohérent avec le plan d'actions du GAL.	
Développement durable		Quid d'une réflexion pour un bâtiment peu consommateur d'un point de vue énergétique ? et en termes d'utilisation des énergies renouvelables ?
Faisabilité et après-projet	Cohérence du projet de santé. Démarche avec les professionnels de santé qui semble pertinente pour la pérennité de l'outil.	

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Nom projet : OMPCA intercommunautaire des Trois Vallées et de Saint-Béat
Porteur de projet : projet partenarial porté par la CC Cagire Garonne Salat (chef de file) avec la CC Pyrénées Haut-Garonnaises
Fiche-action n°4 "Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural"
FEADER sollicité : 98 984,80 € (soit 19% du montant total du projet)

Présentation du projet par Assumpta Guixot (animatrice de l'OMPCA - *Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux*), Isabelle Ciofolo, (Chargée de mission ressources naturelles et développement local) et Josette Sarradet (Maire de Aspet).

Échanges avec le porteur de projet



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Europe investit dans les zones rurales

Assumpta Guixot, Isabelle Ciofalo, et Josette Sarradet quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER	Dynamique collective intéressante et nécessaire dans le cadre de tels projets. Au-delà des aménagements, le volet animation / événementiel est également important afin de maintenir et développer une dynamique locale.	
Stratégie locale	Projet cohérent avec le plan d'actions du GAL : importance du projet pour le développement économique du territoire, notamment le maintien des commerces et sa contribution à l'attractivité touristique.	

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Nom projet : « Charles Baudelaire, les Chromatismes du Bien, au-delà des maux mots », Association Rencontres lyriques de Luchon

Porteur de projet : Association Rencontres lyriques de Luchon

Fiche-action n°5 Favoriser le maintien et la création de services et équipements de proximité

FEADER sollicité : 33 468,31 €€ (soit 46,6% du montant total du projet)

Présentation du projet par Sylvia Cazeneuve (directrice artistique), Danielle Laffond trésorière de l'association, et Christelle Vinsonneau (bénévole).

Échanges avec le porteur de projet

Sylvia Cazeneuve (directrice artistique), Danielle Laffond, trésorière de l'association, et Christelle Vinsonneau quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER	Projet innovant voir expérimental à la fois dans le contenu, la méthodologie de travail, la démarche d'inclusion sociale, de vulgarisation (accès à la culture)	



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Europe investit dans les zones rurales

Stratégie locale	Projet cohérent avec le plan d'actions du GAL	L'impact territorial du projet dépendra de la qualité de la communication, de la réussite du festival et de l'exposition itinérante*.
Finalités du développement durable	Démarche culturelle intéressante : valeurs du projet, démarche émancipatrice	

* Proposition du Comité :

- se rapprocher du musée de Saint-Gaudens dont l'ouverture est prévue prochainement et qui pourra accueillir des expositions itinérantes
- se rapprocher du réseau des EHPAD (22 sur le territoire) qui devrait être fortement intéressé par la démarche et l'accueil de cette exposition. Le porteur de projet sera mis en relation avec l'association Santé Territoire et l'animatrice du Contrat Local de Santé du Pays.

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Prochaine réunion au mois de mai.

Monsieur Jean-Yves DUCLOS

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Comminges Pyrénées